



16ème législature

Question N° : 18144	De Mme Mélanie Thomin (Socialistes et apparentés - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > médecine	Tête d'analyse > Accès aux soins gynécologiques	Analyse > Accès aux soins gynécologiques.
Question publiée au JO le : 28/05/2024 Date de changement d'attribution : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Mélanie Thomin interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation alarmante en matière d'accès aux soins gynécologiques et à propos de la formation de nouveaux gynécologues médicaux. Les gynécologues médicaux garantissent, par leur formation spécifique, le suivi des problèmes gynécologiques, la prise en charge personnalisée des femmes tout au long de leur vie, l'accompagnement des femmes et leur suivi lors des demandes d'IVG, la prévention des infections sexuellement transmissibles, ou encore le dépistage des cancers. Aujourd'hui, la mise en œuvre des missions qu'ils endossent est remise en cause par un cruel manque de moyens. À titre d'exemple, ce sont 130 centres d'IVG qui ont été fermés en 15 ans. La gynécologie médicale est menacée par ce manque de moyens et la santé des femmes est, par extension, en danger. Si depuis le rétablissement du diplôme d'études spécialisées de gynécologie médicale, en 2003, 1 000 nouveaux gynécologues ont été formés et continuent à l'être, le nombre de postes d'internes créés depuis la même année ne répond pas aux besoins et ne compense pas les départs à la retraite. On compte aujourd'hui 816 gynécologues médicaux en exercice, contre 1 945 en 2007. 11 départements en sont totalement dépourvus. Ce fait pose l'impérieuse question de l'égal accès aux soins gynécologiques, pour toutes les femmes, particulièrement dans les territoires ruraux. Mme la députée souhaite donc savoir quelles mesures sont prises par le ministère du travail, de la santé et des solidarités afin de contrer cette désertification des soins gynécologiques. Plus particulièrement elle souhaite savoir quelle augmentation du nombre de postes d'internes en gynécologie médicale est prévue ; cette augmentation est nécessaire afin de former massivement de nouveaux gynécologues médicaux dès la rentrée prochaine.